12 février 2021

**Programme de soutien à la recherche Autonomie : découvrez les lauréats 2020 et participez à l’édition 2021**

En 2020, dans le cadre du Programme de soutien à la recherche « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » conduit en partenariat avec l’Institut pour la recherche en santé publique (IReSP), la CNSA finance 13 projets en sciences humaines et sociales et en santé publique pour près de 2 600 000 €. L’édition 2021 est ouverte jusqu’au 31 mai 2021.

Le Programme de soutien à la recherche Autonomie en bref

Lancé en février 2020 par l’IReSP, le Programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » financé par la CNSA s’organisait autour de 4 appels à projets :

* un appel à projets générique dit « Blanc » ;
* un appel à projets thématique « Établissements, services et transformation de l’offre médico-sociale » ;
* un appel à projets thématique « Autisme et Sciences humaines et sociales » ;
* un appel à projets « Soutien à la structuration de communautés mixtes de recherche ».

Ce programme finance des projets de recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, mais également le montage de projets de recherche ou encore l’association des chercheurs et des parties prenantes au sein de communautés mixtes de recherche dans un objectif de structuration autour d’une thématique donnée.

Éclairer la gestion et les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Parmi les projets soutenus, 3 s’intéressent à la gestion et aux effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur les personnes âgées, les professionnels qui les accompagnent, mais également les services et les établissements médico-sociaux ou la politique publique, y compris dans une démarche de comparaison internationale.

Le projet de **Solène Billaud** vise à identifier et à comprendre les modes d’organisation du travail dans les établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), notamment les coopérations formelles et informelles entre les travailleurs, et les conséquences de la crise sanitaire sur ces collectifs.

Le projet de **Clémence Ledoux** a pour objectif de comprendre comment les contextes institutionnels et les systèmes d’acteurs existants dans cinq pays d’Europe (Allemagne, Belgique, Italie, France et Royaume-Uni) ont pu déterminer les réponses apportées par les acteurs publics et les partenaires nationaux et locaux aux problèmes rencontrés par les personnes âgées en perte d’autonomie à domicile et les aidantes professionnelles intervenant auprès d’elles.

Enfin, le projet de **Jean-Philippe Viriot-Durandal** interroge les droits des personnes âgées en période de pandémie sous trois angles : droit aux soins et à la santé, droit de visite et droit à la vie sociale, et liberté de circulation.

Poursuivre les efforts de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ de l’autisme

La Stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neurodéveloppement (2018-2022) a défini des priorités de recherche visant à développer les connaissances sur la spécificité et la complexité des situations de handicap en lien avec les troubles du spectre de l’autisme (TSA), dans une perspective d’amélioration de l’accompagnement des personnes et de leur entourage, dans toutes ses dimensions.

En 2020, ce sont ainsi 2 projets de recherche qui sont financés.

Partant du constat qu’il existe des personnes autistes laissées à la marge non seulement des études scientifiques et médicales, mais aussi de l’accès aux modes de communication et à leur apprentissage, le projet de **Pierre Ancet** propose une réflexion interdisciplinaire et participative sur ces questions dans la perspective du développement de techniques de communication pour les personnes autistes dites « non-verbales ». L’objectif étant de leur « rendre une voix », et de valoriser des aptitudes communicationnelles alternatives.

Le projet **d’Arthur Vuattoux** a pour objectif d’observer et d’analyser sur le long cours des groupes d’habiletés sociales pour adolescents et adultes autistes, en se centrant sur la façon dont les divers professionnels, exerçant dans différents contextes (IME, SESSAD, Hôpital de jour ou cabinet en libéral), développent et mettent en place ces apprentissages aux habiletés sociales. Plus précisément, il s’agit de documenter les tensions entre cet apprentissage de normes sociales d’un côté et, de l’autre, le respect des particularités de chacun, aujourd’hui mis en avant dans les discours, y compris ceux des personnes concernées.

En 2020, la CNSA soutient sa première communauté mixte de recherche

Par la mise en place en 2020 d’un appel à projets spécifique consacré à la structuration de communautés mixtes de recherche, la CNSA a souhaité diversifier ses modalités de soutien à la recherche. Les communautés mixtes de recherche poursuivent 3 objectifs principaux :

* créer des ponts entre les acteurs de la recherche académique et les parties prenantes (professionnels, associations, usagers, patients, personnes concernées…) afin que les communautés se connaissent mieux et apprennent à travailler ensemble ;
* fédérer des acteurs issus d’horizons divers désireux de s’engager dans une démarche de recherche participative ;
* faire évoluer la production, la diffusion et la valorisation des connaissances scientifiques et des savoirs expérientiels.

Dans cette perspective, **Benoît Eyraud** souhaite conduire une démarche de recherche citoyenne sur l'exercice des droits humains des personnes vulnérabilisées par la vieillesse, la maladie ou le handicap. S'appuyant notamment sur l'expérience acquise au cours de la démarche de recherche citoyenne Capdroits et des différents outils méthodologiques développés, le projet mêle des objectifs pratiques de constitution de la communauté mixte et des objectifs théoriques d'élaboration de ses bases épistémologiques. Ces objectifs seront réalisés à travers des actions de « mise en forums », « d'accompagnement à l'expertise », et de « développement d'outils accessibles de production et partage des savoirs ».

Le programme de soutien à la recherche 2021 est ouvert

En 2021, la CNSA et l’IReSP renouvellent les 4 appels à projets de recherche du programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » lancés en 2020.

Les candidats peuvent déposer leur projet jusqu’au 31 mai 2021. Retrouvez toutes les informations sur le [site de la CNSA](https://www.cnsa.fr/recherche-et-innovation/deposer-un-projet/projets-de-recherche) ou le [site internet de l’IReSP (nouvelle fenêtre).](https://www.iresp.net/financements/appels-a-projets-programme-autonomie/)

Le soutien de la CNSA salué

Depuis 2011, la CNSA a subventionné plus de 120 projets pour un montant total de 13 millions d’euros.

Dans leurs [avis rendus publics](https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/financement-de-la-recherche-dans-le-champ-de-lautonomie-laction-de-la-cnsa-saluee), les comités scientifiques d’évaluation du programme de recherche « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » 2020 ont rappelé l’importance et l’impact des appels à projets de recherche lancés par l’IReSP et financés par la CNSA depuis plus de dix ans.

Ils ont permis à de nombreux chercheurs de travailler sur des sujets en lien avec le handicap, le grand âge et la perte d’autonomie, dans des disciplines variées, qu’ils soient chercheurs titulaires, ou jeunes chercheurs, avec notamment le financement de nombreuses thèses.

Ces avis ont également été l’occasion pour les CSE de produire des recommandations.

Par exemple, ils invitent les communautés de recherche travaillant dans le champ de l’autonomie à creuser de nouvelles thématiques encore peu développées, notamment celles croisant les questions de précarité et d’autonomie en lien avec l’âge ou un handicap ; il s’agirait également d’analyser l’interaction de différentes caractéristiques (pauvreté, handicap, genre, etc.) dans leur dimension processuelle ou longitudinale.

De plus, ils encouragent les chercheurs à se saisir de la possibilité offerte de financer le montage de projet, étape essentielle dans l’élaboration d’un projet de recherche, notamment pour les projets participatifs. En effet, ils partent du constat que certains projets n’étaient pas aboutis et auraient nécessité un travail d’élaboration plus approfondi.

Consultez les fiches de résultats de recherche et les rapports scientifiques finaux des projets soutenus par la CNSA dans la [rubrique Résultats de recherche](https://www.cnsa.fr/recherche-et-innovation/resultats-de-recherche?field_population_tid=All&field_type_handicap_tid=All&field_theme_tid=All&field_date_de_creation_value%5Bvalue%5D%5Byear%5D=&sort_bef_combine=created%20DESC&sort_by=created&sort_order=DESC).

**Contacts presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75 - [aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)

www.cnsa.fr • www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr • www.monparcourshandicap.gouv.fr • @cnsa\_actu

**IReSP**

iresp@inserm.fr

www.iresp.net